

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

BROMONT REMPORTE UN PREMIER PRIX EN ENVIRONNEMENT POUR SA STRATÉGIE DE PROTECTION DES ESPACES VERTS ET MILIEUX NATURELS

Douzième Édition des *Prix d'excellence en environnement – Estrie*

Le partenariat conclu entre la *Ville de Bromont* et l'organisme *Conservation de la nature* a remporté le *Prix d'excellence en environnement* dans la catégorie *Municipalité, ville ou village* lors du 12^{ième} gala qui s'est déroulé à l'hôtel Delta de Sherbrooke, le 25 octobre 2005.

Monsieur Nicolas Rousseau, directeur de la gestion et du développement du territoire de la Ville de Bromont, était accompagné de Madame Pauline Quinlan pour recevoir ce prix. En effet, Monsieur Rousseau a été le principal instigateur de ce projet. La vision à long terme et la détermination de Monsieur Rousseau ont convaincu les autorités municipales des bénéfices que la communauté pouvait retirer en adoptant la politique de protection des espaces verts et des milieux naturels.

Ainsi, la Ville de Bromont renoncera, au terme de ce projet échelonné sur 10 ans, à plus de 8% de son territoire afin que celui-ci soit préservé de façon perpétuelle et permanente pour les générations futures.

La stratégie de protection des espaces verts et des milieux naturels de la Ville de Bromont est également finaliste au 20^{ième} *Gala des prix de l'institut de l'administration publique du Québec* dans la catégorie *Monde municipal* qui se déroulera le 8 novembre 2005 à l'hôtel Hilton de Québec.

